



Colloque International sur le Diabète et la Nutrition Marrakech, les 29 et 30 mai 2015

Session paramédicale sous le thème :

Rôle de l'infirmier et du personnel paramédical dans la prise en charge du diabétique

Plaidoyer National pour une implication active et soutenue des infirmiers et des professionnels de santé pour une meilleure prise en charge du diabétique

Nous, les participantes et participants à la session paramédicale organisée à Marrakech, le samedi 30 mai 2015, dans le cadre du Colloque International sur le Diabète et la Nutrition, organisé par la Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète et placé sous **le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste ;**

- **Saluons l'initiative de la Ligue** pour avoir programmé une **session** de débats, d'échanges et de renforcement des capacités, relatives aux préoccupations émergentes liées à la nécessité d'implication plus active des infirmiers et des éducateurs pour une meilleure prise en charge des diabétiques ;
- **Apprécions la qualité**, la diversité et la richesse des communications et interventions présentées lors de la session en question, avec une expertise nationale et étrangère ;
- **Soucieux des préoccupations** majeures liées au phénomène inquiétant de transition épidémiologique et démographique dans le monde et dans notre pays, se traduisant, entre autre, par une montée exponentielle du nombre des personnes atteintes de maladies non transmissibles notamment le Diabète ;

- **Conscients des exigences** liées à la démocratie en santé, eu égard les dispositions de la nouvelle constitution marocaine de 2011 et les recommandations émanant des instances internationales (notamment l'OMS et l'IDF), plaçant le patient en tant que consommateur et en même temps acteur vis-à-vis du dispositif de soins et de prévention ;
- **Soulignons l'importance** primordiale pour que le patient comprenne sa maladie chronique dont le diabète pour qu'il concilie au mieux ses projets de vie avec les contraintes liées à sa propre pathologie et son traitement ;
- **Reconnaissons le rôle** majeur de l'infirmier appelé à s'occuper des patients atteints des maladies chroniques et notamment les diabétiques, en privilégiant l'éducation thérapeutique du patient (ETP) en tant qu'approche centrale d'accompagnement thérapeutique ;
- **Rappelons que les soins infirmiers**, selon la définition du Conseil International des infirmières, englobent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, ainsi que les soins dispensés aux personnes malades handicapée ou mourante ;
- **Rappelons aussi les recommandations** du Groupe de travail de l'OMS de 1998 à Copenhague, qui a mis en relief la nécessité de renforcer les capacités des professionnels de soins en matière d'éducation thérapeutique des patients dans le domaine de la prévention des maladies chroniques ;
- **Apprécions les efforts** louables du Ministère de la Santé , à travers sa stratégie sectorielle de la Santé 2012-2016 dans laquelle le Diabète est reconnu maladie d'intérêt prioritaire, ainsi qu'à travers ses projets de réformes pour un meilleur encadrement législatif et réglementaire des professions infirmières notamment à travers le projet de loi 43/13 relatif à l'exercice des professions infirmières ;
- **Constatons que** la législation en cours d'élaboration, à travers le projet de loi 43/13 précité, n'a pas mentionné la catégorie « **Infirmiers en Diabétologie** » ou au moins en maladies chroniques, eu égard les exigences liées à l'acquisition des compétences spécifiques, notamment en matière d'éducation thérapeutique du patient ;
- **Attirons l'attention** du législateur de la nécessité de créer une nouvelle catégorie professionnelle d'infirmiers ou d'infirmières en Diabétologie ou au moins en maladies chroniques avec définition de leur rôle et domaines de compétence ;

- **Demandons l'accélération** de la mise en œuvre des programmes déjà lancés, d'éducation thérapeutique des patients au niveau des 7 sites du Royaume, dans le but de renforcer les capacités des infirmiers pour l'acquisition des techniques de communication, d'écoute, de gestion psychologique des patients concernés, etc,... sur la base d'une réglementation et d'un référentiel des activités appropriées en s'inspirant des expériences comparées, dont l'expérience française en la matière ;
- **Exhortons** les pouvoirs publics et les instances responsables concernées à mobiliser d'avantage de moyens financiers pour le renforcement des capacités du personnel infirmier et des auxiliaires de soins en matière d'éducation thérapeutique des patients atteints de maladies chroniques et notamment des diabétiques ;
- **Exprimons notre détermination** à conjuguer tous les efforts (pouvoirs publics, ONG, secteur privé, établissements de formation...) pour multiplier les actions de mise à niveau et de renforcement des capacités en matière d'éducation thérapeutique au profit du personnel infirmier et des auxiliaires de soins des patients atteints de maladies chroniques et notamment le Diabète.

Fait à Marrakech, le 30 mai 2015

Pour les participants à la Session Paramédicale du Colloque International
sur le Diabète et la Nutrition

Pr Jamal Belkhadir

Président de la Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète

